



## PROCES-VERBAL DU BUREAU Du vendredi 19 mai 2017

- PRESENTS :** Mme LEVALLOIS Aline.  
MM BAILLY Jean Pierre - CONCILLE Christophe - DUMONT Gilles (à distance) –  
DUPONT Jean Michel – FIEVET Benoit - FOURNIER Bernard - GUYON Christophe -  
OLIVIER Yannick - SORIN Nicolas.
- INVITES PRESENTS :** MM. LEROUX Maxime, MICHON Bernard, MOULLEC Thierry,
- EXCUSES :** Mme FAUCHARD Agnès,  
**INVITES EXCUSES :** MM MECKES Charles – NICOLAS Philippe – PHILIPPE Jacques – SIMONNET  
Damien.



### OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

M DUPONT adresse ses félicitations aux clubs ligériens pour leurs parcours remarquables dans différentes compétitions.

- Le club de LA ROCHE VENDEE BASKET pour sa montée en Ligue Féminine et adresse ses encouragements pour la phase finale d'attribution du titre de LF2.
- BCSP REZE pour sa participation aux Play-off de NF1 (et son accession à la LF2 au moment de la rédaction de ce PV).
- LAVAL U.S. pour son accession à la NM2 ainsi que RUAUDIN et MURS ERIGNE en NF2.
- L'équipe espoirs du NRB pour sa participation à la finale de NF2 ESPOIRS (titre gagnée pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive au moment de la rédaction de ce PV).
- CHOLET BASKET pour le titre de Champion de France U18M.
- Le club de LA ROCHE VENDEE BASKET pour son titre de Championne de France U18F.
- BRISSAC toujours en course dans les play-offs de NM1.
- Le club de LAVAL U.S qui termine à la 3<sup>ème</sup> place du championnat de France Inter-régional U20M.

M DUPONT fait ensuite état des différentes manifestations organisées par la ligue, ½ finales coupe Pays de la Loire à CARQUEFOU et TREMENTINES, finales R2 et R3 à ST HILAIRE DE RIEZ.

A ce sujet, il souhaiterait que les membres du bureau soient présents sur ces manifestations pour être en capacité de gérer les différends qui pourraient survenir à l'occasion de ces rencontres et affirmer la présence de la Ligue auprès des organisateurs.

Il fait état également de quelques doublons entre les manifestations de la ligue et celles des comités, il souhaiterait qu'il y ait une meilleure coordination des calendriers.

Nicolas SORIN confirme que la désignation des délégués de la ligue devrait faire l'objet d'une meilleure coordination dans notre fonctionnement.

## **APPROBATION DU PV DE LA REUNION DE BUREAU du 6 avril 2017**

Les remarques faites ont été prises en compte et le projet de PV annoté en conséquence, le procès-verbal corrigé est approuvé.

## **INFORMATIONS DU SECRETARIAT GENERAL**

- **Abandon procédure Jessie LAMY**

Rappel : dette d'une stagiaire BPJEPS qui a abandonné la formation en cours et qui, conformément aux Conditions Générales de Vente, aurait dû régler la totalité de la formation.

Des explications et échanges ont lieu sur le sujet, sachant que des interventions ont été engagées avec des huissiers et qu'aujourd'hui si on veut poursuivre la procédure il faut engager de nouveaux frais. Le président souhaite qu'on abandonne la procédure.

**Le bureau valide l'arrêt de la procédure de recouvrement de la dette à l'encontre de Jessie LAMY.**

- **Projet Timothée FEUTRY**

Rappel : Thierry MOULLEC présente une demande de deux techniciens qui ont développé une application sous Android pour le suivi d'entraînements sur différents item (état de fatigue, investissement, charges d'entraînement et motivation...) aujourd'hui le récolement de ces infos se fait de façon manuelle, l'appli proposée pourrait automatiser cette charge.

Les techniciens sollicitent donc la ligue pour une aide financière (500€) et matérielle (achat d'un ordinateur Apple).

Des débats s'engagent.

**Le bureau décide de ne pas donner suite à cette demande.**

- **Validation d'emploi de deux services civiques**

Rappel : suite à la fin du service civique d'Etienne DESSAUDES sur le pôle masculin, JM DUPONT propose l'embauche de deux nouveaux services civiques :

- Un sur le pôle masculin avec la même mission que le précédent : UTILISER LE BASKET DANS UNE DIMENSION EDUCATIVE.
- Un autre sur la PROMOTION DE LA CITOYENNETE PAR LE BASKET-BALL.

Des débats s'engagent sur la finalité et les difficultés d'encadrer et suivre ce type de dispositif.

Yannick OLIVIER demande pour quelle raison on débat ce soir alors que la demande de recrutement est déjà sur le site de la ligue de basketball....

**Le bureau décide de valider le recrutement d'un service civique sur le pôle masculin et de réfléchir au deuxième poste dans l'attente d'une meilleure définition des contours et de l'organisation des missions de ce 2<sup>ème</sup> service civique.**

- **Validation appel à candidature CTO**

Suite à la validation de la rupture conventionnelle actée avec notre CTA, Alexandre HUET, et à l'expiration du délai de rétractation, il peut être fait appel à candidature pour le poste de CTO selon les directives préconisées par la FFBB dans le cadre de la mise en place de la réforme territoriale.

L'appel à candidature peut être déposée sur le site. Il sera également diffusé à l'ensemble des clubs et aux comités départementaux de la ligue.

Date limite de clôture de l'appel à candidatures au 31 mai 2017. Embauche prévisionnelle début Juillet.

Dispositif : diffusion des dossiers de candidature au directoire pour une première sélection sur dossier, ensuite jury composé au maximum de 3 personnes, composition à définir. Thierry MOULLEC émet le souhait de participer au recrutement. Des échanges s'établissent sur la meilleure manière de procéder au recrutement.

**Le bureau décide de valider le lancement de l'appel à candidature au poste de CTO.**

**PRESENTATION AJUSTEMENT MODIFICATIONS  
REGLEMENTAIRES**

Présentation est faite au bureau des dernières modifications règlementaires à faire valider par le prochain comité directeur.

- Article 39 – règles de participation de la PRENAT, rappel de l'article 432 des Règlements Généraux de la FFBB concernant l'impossibilité de participer à ce niveau de compétition d'un joueur qualifié après le 30 novembre de la saison en cours.
- Article 43 – Inscription dans nos règlements de la modification du nombre de joueurs du club porteur dans les Inter équipes (3 en jeunes et 5 en seniors) validé par le comité directeur fédéral et impact sur la règle de « brulage ».
- Article 55 – Impact de la modification du règlement disciplinaire concernant les sanctions automatiques à la 3<sup>ème</sup> FT et à la 4<sup>ème</sup> FT. **En attente du texte confirmé et validé par la FFBB.**
- Ecriture dans nos règlements d'un article 59bis et 59ter sur la procédure d'urgence et d'extrême urgence lors des phases finales de nos compétitions.
- Article 63 – Equipes à égalité, mise en conformité avec le texte de la FFBB.

**CHAMPIONNAT GRAND OUEST**

Suite à la réunion du samedi 13 mai 2017 en Maine et Loire qui a réuni des représentants de notre Ligue, de la ligue de Bretagne et du Centre Val de Loire, un certain nombre de dispositions organisationnelles ont été proposées pour validation par les Comités Directeurs respectifs des 3 ligues :

- Le nombre d'équipes par ligue a été validé (6 PDL ; 4 BZH ; 2 CVL).
- Organisation de la désignation des Officiels,
- Organisation des finales sur un seul site et prise en charge des frais par les ligues, pour 2017-2018 organisation en Pays de la Loire,
- Validation des dispositions financières,
- Détermination des horaires des rencontres,
- Proposition de calendrier,
- Répartition de la gestion sportive et financière entre les 3 ligues,
- Vérification auprès de la FFBB de la possibilité d'utiliser FBI avec vision des 3 ligues.

Le texte final sera envoyé aux membres du Comité Directeur pour validation le 31 mai 2017.

## INFORMATIONS COMMISSION TECHNIQUE

- Programmation calendrier manifestations Zone Ouest

### U15

<i><b>Ancienne organisation</b></i>	<i><b>Nouvelle organisation</b></i>
<p><u>Vacances de la Toussaint</u> :</p> Stage de 3 jours puis TIL - 16 joueurs puis 12 jeunes. <p><u>Vacances de Février</u> :</p> Stage Ligue de 4 jours – 16 joueurs. <p><u>Vacances de Pâques</u> :</p> Stage de 3 jours puis TIL qualificatif - 16 joueurs puis 12 jeunes. <p><u>Ascension</u> :</p> Stage de 2 jours puis CDF des Ligues. <p><b>TOTAL :</b>            Nb jours/stage : 10 à 12.            Nb jours/tournoi : 6 à 10.</p>	<p><u>Vacances de la Toussaint</u> :</p> Stage de 3 jours puis CIL-TIL de 3 jours - 16 joueurs puis 14 jeunes. <p><u>Vacances de Février</u> :</p> Stage de 3 jours puis TIL de 3 jours – 16 joueurs puis 12. <p><u>Vacances de Pâques</u> :</p> Stage de 3 jours puis TIL qualificatif - 16 joueurs puis 12 jeunes <p><u>Ascension</u> :</p> Stage de 2 jours puis CDF des Ligues. <p><b>TOTAL :</b>            Nb jours/stage : 9 à 11.            Nb jours/tournoi : 9 à 13.</p>

### U14

<i><b>Ancienne organisation</b></i>	<i><b>Nouvelle organisation</b></i>
<p><u>Vacances d'hiver</u> :</p> Stage de 3 jours puis TIL - 16 joueurs puis 12 jeunes <p><u>CIL en juillet</u> : 20</p> <p><u>CIZ Toussaint suivante</u></p> <p><b>TOTAL :</b>            Nb jours/stage : 3            Nb jours/tournoi : 3</p>	<p><u>Vacances d'hiver</u> :</p> Stage de 3 jours puis CIL-TIL de 3 jours - 16 joueurs puis 14 jeunes <p><b>TOTAL :</b>            Nb jours/stage : 3            Nb jours/tournoi : 3</p>

### U13

<i><b>Ancienne organisation</b></i>	<i><b>Nouvelle organisation</b></i>
<p><u>Vacances de NOEL</u> : TIC de 2 jours</p> <p><u>Vacances de Février</u> : CIC de 3 jours</p> <p><u>Vacances de Pâques</u> : TIC de Zone,</p> <p><u>Ascension</u> : TIC Finale Nationale</p> <p>Stage de 2,5 jours puis TIL en juin,            CIL en juillet</p> <p><b>Comités :</b>            Nb jours/stage : ?            Nb jours/tournoi : de 2 à 9            CIC : 3 jours</p> <p><b>Ligue :</b>            Nb jours/stage : 2,5            Nb jours/tournoi : 2,5            CIL : 3 jours</p>	<p><u>Vacances de NOEL</u> : TIC de Zone de 3 jours,</p> <p><u>Vacances de Février</u> : CIC de 3 jours,</p> <p><u>Vacances de Pâques</u> : CIL de 3 jours</p> <p><u>Ascension</u> : TIZ</p> <p><b>Comités :</b>            Nb jours/stage : ?            Nb jours/tournoi : 3,            CIC : 3 jours,</p> <p><b>Ligue :</b>            CIL : 3 jours</p> <p>TIZ : ?</p>

JM DUPONT pense que l'organisation du TIC U13 de Noël devrait être confiée à la Commission Communication car ce sera une manifestation importante qui réunira 9 équipes et nécessitera une capacité d'hébergement importante et l'utilisation de 4 salles.

- **Validation équipes U18 et U15 Elite**

Sur proposition du CTS, Thierry MOULLEC, le bureau valide les propositions suivantes :

**U18 Elite masculins :**

SCM LE MANS – HERMINE NANTES – CHOLET BASKET – EAB ANGERS – CHALLANS VENDEE.

**U18 Elite féminines :**

UFAB ANGERS – NRB NANTES REZE – LA ROCHE VENDEE BASKET – LA GARNACHE – BCSP ST PAUL REZE.

Le bureau ne retient pas la candidature du J.S. COULAINES (à la date de rédaction de ce PV courrier de désistement de J.S. COULAINES).

**U15 Elite masculins :**

SCM LE MANS – HERMINE NANTES – CHOLET BASKET – EAB ANGERS – CHALLANS VENDEE.

**U15 Elite féminines :**

UFAB ANGERS – NRB NANTES REZE – LA ROCHE VENDEE BASKET – J.S. COULAINES – CHOLET BASKET – CTC NEC NANTES-ERDRE-CARQUEFOU.

- **Aide aux clubs engagés en Championnat de France U15 Elite Jeunes.**

Dans le cadre du Projet sportif Régional Elite le CTS, Thierry MOULLEC, souhaiterait que la ligue aide les clubs qui s'impliquent dans ce dispositif au regard des efforts déployés et des moyens engagés. Il propose que la ligue aide à la formation.

**Le bureau valide la proposition d'un « droit de tirage » d'une valeur de 500€ sur toute formation pour les clubs ayant des équipes en championnat de France U15 Elite.**

- **Proposition par l'ETR d'un dispositif d'arbitrage des catégories U13 Excellence.**

Thierry MOULLEC souhaiterait que les arbitrages des matchs U13 Excellence soient assurés par des arbitres clubs des équipes engagées. Il développe son idée. Il va impliquer les entraîneurs dans ce dispositif pour leur expliquer ses attentes.

Sans attendre que le dispositif soit repris par la CRO et les CDO il souhaite mettre en place son action.

Bien sûr, il est important que ce dispositif soit accompagné et structuré. C CONCILLE pense que cela risque d'être long.

JM DUPONT propose de mettre cette proposition à l'ordre du jour de la prochaine plénière CRO.

T MOULLEC ne souhaite pas que le dispositif soit trop formel et trop repris par la formation classique des officiels. Il souhaite que le nouveau CTO recruté s'implique totalement dans sa démarche. Il tient à ce que cette démarche soit une démarche club.

Le bureau hésite à se lancer dans la démarche, on pourrait démarrer en janvier. T MOULLEC ne veut absolument pas que ces arbitres clubs soient repris par le dispositif « arbitrage » actuel. Il propose même que les entraîneurs intègrent cette formation des jeunes arbitres au cours des entraînements dans la semaine.

Il explique que ces arbitrages doivent contenir une composante pédagogique importante.

- **Engagements des équipes U13 en championnat régional.**

T MOULLEC fait état de son désaccord sur le système de sélection des équipes appelées à participer au championnat régional mis en place par le CD72. Le débat s'engage sur les dispositifs des différents comités. Y OLIVIER souligne la complexité du système et précise celui qui a été mis en place au sein du CD 44.

## TOUR D'HORIZON COMMISSIONS

### COMMISSION DISCIPLINE

Bernard MICHON fait état que la commission de discipline a traité 39 dossiers à ce jour, 4 autres seront traités lors d'une prochaine instance. 23 dossiers concernent les Fautes Techniques (4 et plus). L'an passé 36 dossiers dont 23 pour 4 FT et plus.

Bernard MICHON souhaite que le Président de la Ligue organise rapidement une rencontre avec les Présidents de Comités Départementaux pour définir le cadre de la mise en place du nouveau dispositif disciplinaire. Il souhaiterait également étoffer la commission de discipline.

### CRO

Christophe CONCILLE précise que la réunion de classement des arbitres a eu lieu et que la prochaine plénière se tiendra le 24 mai prochain.

### COMMISSION SPORTIVE

Jean Pierre BAILLY fait état du dossier traité concernant la participation d'un joueur qualifié irrégulièrement pour l'AS ST ROGATIEN NANTES.

M LEROUX fait état des différents échanges diffusés par les réseaux sociaux sur le sujet.

Yannick OLIVIER s'interroge sur l'utilisation qui est faite des feuilles de match transmises pour établir des statistiques.

Le bureau estime que ces données ne devraient pas sortir de la ligue et donc de mettre un terme à l'envoi des feuilles de match à une personne extérieure à la ligue pour établir des statistiques.

Si les statistiques doivent être faites, il faut que ce soit en interne à la ligue.

**Le bureau décide que les stats des rencontres de RM1 doivent être faites en interne à la ligue et décide de mettre un terme à l'envoi des feuilles de marque de RM1 à une personne extérieure à la ligue.**

## QUESTIONS DIVERSES

- Jean michel DUPONT fait état du tournoi du RBI et de la constitution d'une équipe régionale constituée de U18F des clubs de BCSP REZE, NRB et LA ROCHE/YON. Les organisateurs demandent à ce que la ligue leur prête les équipements de nos sélections régionales.
- Nouvelle session BPJEPS 32 dossiers de candidature dont 22 dans le cadre de l'apprentissage. On s'oriente vers une sélection de 15 à 17 candidats et la possibilité d'ouvrir une nouvelle session dès le mois de juin 2018 sans attendre que la promotion qui démarre soit terminée.
- La CFO de la FFBB souhaite pour le 21 mai connaître le répartiteur arbitres pour le groupe fédéral. C CONCILLE et JM DUPONT proposent de nommer Alexandre FOUILLET, Nicolas SORIN émet des réserves dans la mesure où il considère qu'il peut être juge et partie. Il rappelle également que pour assurer les désignations dans de bonnes conditions sur ce niveau il va manquer 45 arbitres.

**Le bureau valide la proposition de confier cette mission à Alexandre FOUILLET.**

- Yannick OLIVIER pose la question sur la dotation de la ligue à certains tournois 3x3 des quartiers et des clubs organisés par la ligue. Il s'interroge sur le fait que les tournois du CD44 n'aient pas été dotés. B FOURNIER souligne que le CD 44 n'a pas beaucoup communiqué sur l'organisation qu'ils ont mise en

place. T MOULLEC fait le constat qu'effectivement, la Ligue et le CD44 ont travaillé chacun de leur côté sur le sujet sans beaucoup échanger.

- Aline LEVALLOIS souligne que la subvention du Conseil Régional concernant les pôles ne sera communiquée que début juillet.
- Nicolas SORIN fait un point sur sa participation à la FFBB à un groupe de travail sur la charte des Officiels. Il fait état que le bureau fédéral ferait marche arrière par rapport à des propositions faites par le groupe de travail contrairement à des engagements pris.

Suite aux échanges il devient urgent que la ligue se détermine sur une stratégie concernant la mise en place de la Charte de l'arbitrage sur notre territoire. Y OLIVIER demande à JM DUPONT de prendre contact directement avec JP SIUTAT pour lui expliquer notre problématique et proposer la mise en place de paires arbitres sur notre territoire.

**Le Président de la Ligue,  
Jean Michel DUPONT**

**Le Secrétaire Général  
Bernard FOURNIER**